

**BACCALAURÉAT BLANC**  
**11 AVRIL 2014**  
**1<sup>ère</sup> ES1**

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**  
**Enseignement spécifique**

Durée de l'épreuve : 4 heures - coefficient : 7

*L'usage de la calculatrice est strictement interdit.*

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1 à 6.  
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.**

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

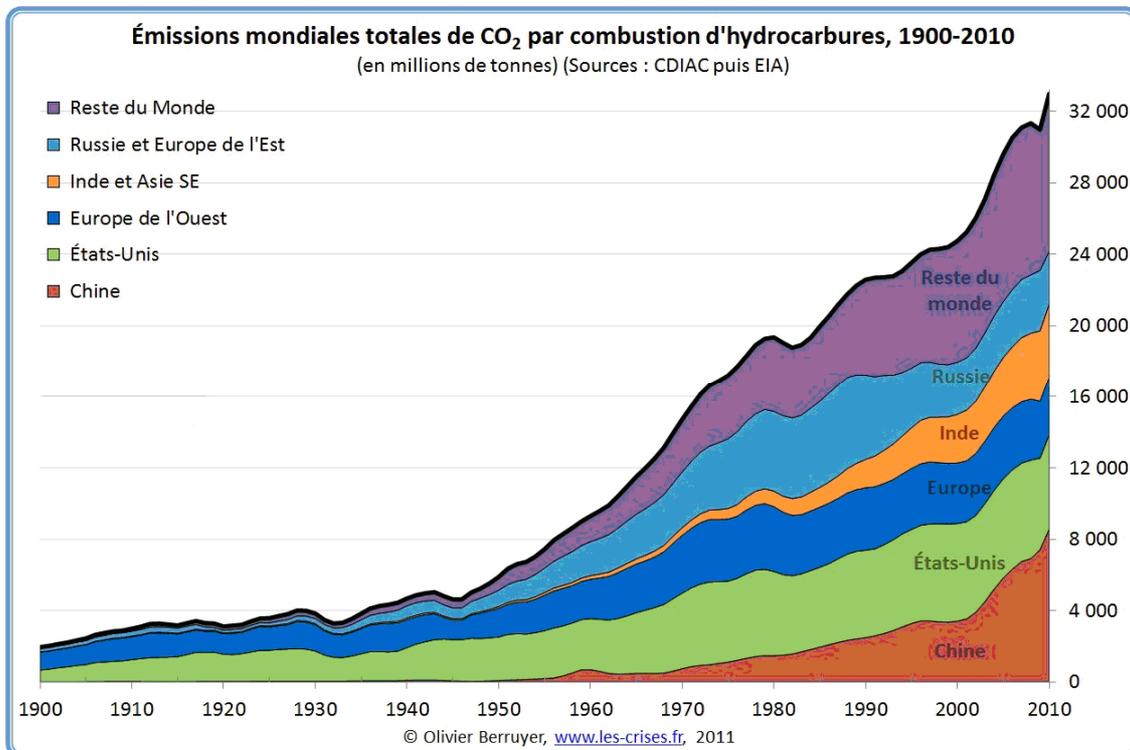
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

**Montrez que les marchés peuvent être défailants dans le domaine de l'allocation des ressources.**

*Ce sujet comporte trois documents.*

#### Document 1



O. Berruyer, *Les Crises*, <http://www.les-crises.fr/climat-3-pays-emetteurs/#!prettyPhoto>.

## Document 2

Les pompiers ne sont pas contents. En effet ceux qui ont pris des risques pour secourir récemment un spéléologue, coincé dans une grotte dans la Drôme, estiment que le contribuable n'a pas à payer pour sa négligence. Et pour la première fois, un service départemental d'incendie et de secours a déposé plainte contre le spéléologue secouru, lui reprochant d'avoir « mis en danger » les sauveteurs. Dans le cas présent, le sauvetage d'un spéléologue expérimenté a nécessité l'intervention de 17 sapeurs-pompiers et 55 sauveteurs, dont quatre plongeurs. Le spéléologue, en situation d'aléa moral, est incité à prendre des risques inconsidérés puisqu'il ne sera pas le seul à être sanctionné par son inconscience et il a même toutes les chances d'être sauvé. Il peut s'attendre à ce que les pompiers viennent à son secours pour le sauver. De plus, il ne paiera pas la facture.

D. Mourey, « Sauvetage de spéléologues, économie et aléa moral », <http://democratieetavenir.over-blog.com/article-sauvetage-de-speleologues-economie-et-alea-moral-38754792.html>, 04/11/2009.

## Document 3

Imaginons un monde où seules les entreprises produisent des biens et services. Dans une ville, les habitants ont besoin, pour leurs déplacements nocturnes, d'un éclairage public. Une entreprise propose donc d'installer des lampadaires et de gérer elle-même l'acheminement de l'électricité. Pour réaliser ce service, l'entreprise installe à l'entrée de chaque rue une sorte de « parcmètre », où les piétons doivent s'acquitter d'une certaine somme pour que les lampadaires s'allument et que la rue soit éclairée. Lorsqu'un habitant rentre chez lui de nuit, il paye le droit de voir la rue s'éclairer. Cependant, une fois que cet habitant a payé ce service, d'autres habitants de la rue en profitent pour passer eux aussi sans avoir à en payer le coût, qui a déjà été payé par le premier habitant. Ce dernier, voyant que les autres habitants « profitent » de son paiement, se dit que la prochaine fois, il ne paiera pas et attendra qu'un autre habitant paye ; il bénéficiera ainsi d'un effet d'aubaine.

R. Chartoire, *Manuel SES de 1<sup>ère</sup>*, Nathan, 2005.

## Épreuve composée

Attentes :

1 - Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 - Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 - Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### Première partie : mobilisation des connaissances (6 points)

1. Présentez les risques liés aux imperfections de la concurrence. (3 points)
2. Par quels moyens une banque centrale peut-elle contrôler la création monétaire ? (3 points)

### Deuxième partie : étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous analyserez la formation des couples en France.

#### Répartition des femmes en couples selon leur groupe social et la profession de leur conjoint en 1999 (en %)

Groupe social de l'homme	Groupe social de la femme							Total
	Agricultrice	Indépendante non agricole	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans activité professionnelle	
Agriculteur	72,1	3,7	1,4	2,3	2,4	3,7	5,6	5,6
Indépendant non agricole	4,4	37,9	8,7	8,7	8,8	7,0	8,7	9,6
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	1,6	9,7	47,1	24,4	9,5	3,7	10,5	13,1
Profession intermédiaire	3,1	14,0	25,0	31,4	19,7	12,7	11,6	19,4
Employé	4,1	11,2	8,2	13,7	18,8	13,4	14,7	15,3
Ouvrier	14,6	23,3	8,5	18,9	40,6	59,2	46,1	36,3
Sans activité professionnelle	0,1	0,2	1,1	0,6	0,4	0,3	2,8	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

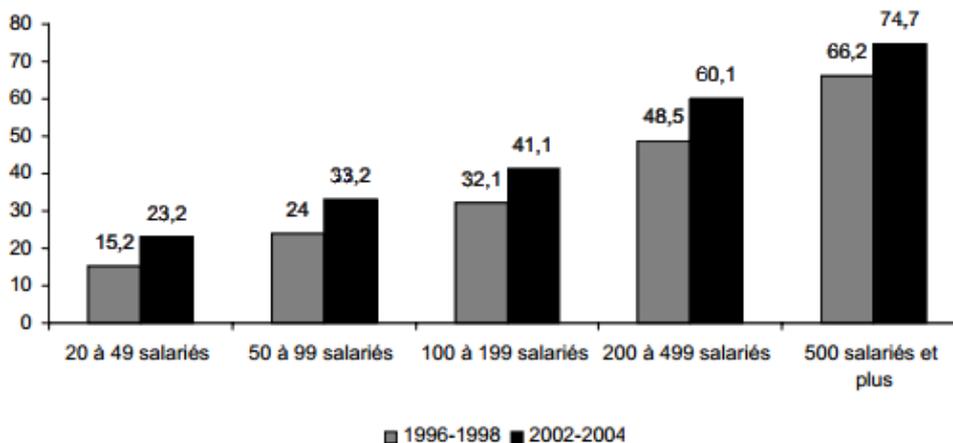
M. Vanderschelden, « Position sociale et choix du conjoint, des différences marquées entre les hommes et les femmes », *Données sociales 2006*, INSEE, [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/DONSOC06c.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06c.PDF).

## Troisième partie : raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : vous analyserez les effets d'une augmentation de la taille d'un groupe sur son mode d'organisation.

Ce sujet comporte 3 documents.

### Document 1 : fréquence des conflits du travail (en %) selon la taille de l'entreprise



S. Bérout, J.-M. Denis, G. Desage, B. Giraud, J. Pelisse, « Entre grèves et conflits : les luttes quotidiennes au travail », *Rapports de recherche du Centre d'Études de l'Emploi*, n° 49, juin 2008, <http://www.cee-recherche.fr/fr/rapports/49-greves-conflits-luttes-travail.pdf>.

### Document 2

Jusqu'en 1994, trois grandes organisations se partagent la défense des chômeurs : l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (APEIS), longtemps proche du parti communiste ; le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) ; les Comités de chômeurs CGT dont le bastion depuis 1996 se situe à La Ciotat, ville durement touchée par les restructurations des chantiers navals et plusieurs vagues importantes de licenciements. Ces associations présentent trois grandes caractéristiques communes : l'essentiel de leurs forces militantes est constitué de chômeurs ; elles revendiquent une amélioration du statut de chômeur, notamment en ce qui concerne l'indemnisation ainsi que l'obtention de nouveaux droits sociaux (gratuité des transports, etc.) ; chaque organisation polarise son action sur un terrain exclusivement local et reste cantonnée à des répertoires d'action économes en énergie militante. Au milieu des années 1990, l'émergence d'Agir ensemble contre le chômage (AC !) permet la structuration d'un véritable système d'action protestataire marquant une phase de nationalisation de la cause des chômeurs et d'intensification du travail de mobilisation. En effet, l'intégration des organisations de chômeurs au sein d'un système d'action protestataire élargi structuré autour d'AC ! a permis de démultiplier les capacités d'action collective par une augmentation sensible des ressources organisationnelles, non seulement pécuniaires mais également et surtout, relationnelles.

D'après S. Maurer & E. Pierru, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un miracle social », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 3, 2001, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp\\_0035-2950\\_2001\\_num\\_51\\_3\\_403636#](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_2001_num_51_3_403636#).

### Document 3

Un des thèmes fondamentaux de la sociologie porte sur le comportement des groupes comparativement à celui des individus qui les composent. La question est de savoir si le groupe est doté d'une volonté et d'une conscience propres, au point d'élaborer une stratégie destinée à promouvoir ses intérêts. L'économiste et sociologue Mancur Olson affirme qu'un groupe de personnes ne mène généralement pas l'action collective nécessaire à la défense de ses intérêts. L'action collective n'a pas lieu car chaque membre d'un groupe n'a pas intérêt à y participer. Il est convaincu que le succès de l'action ne dépend pas de sa participation, parce qu'il sait qu'elle est marginale. Il comprend d'autre part, qu'en cas de succès, il bénéficiera des avantages obtenus qu'il ait été actif ou pas. Il est donc encouragé à adopter un comportement de « cavalier seul » ou « passager clandestin » (*free rider*), il ne paie pas de « ticket d'entrée », il profite des résultats de la mobilisation sans aucun frais. Quel que soit le nombre des autres individus du groupe qui participent à l'action, il est plus rationnel de ne pas les suivre.

D'après M. Montoussé (dir.), *100 Fiches de lecture en économie, sociologie, histoire et géographie économiques*, Bréal, 2008.